



31 rue de la Grange aux belles  
75010 Paris



25/27 rue des Envierges  
75020 Paris



Collectif des Travailleurs Sans Papiers  
de Vitry-sur-Seine (94)

## **Avec les travailleurs sans-papiers en grève Mardi 29 novembre à 13 heures devant le Ministère du travail**

*Angle Bld des Invalides et Rue de Grenelle, M° Varenne, ligne 13*

Depuis fin octobre 2021, trois grèves de travailleurs sans-papiers ont démarré successivement. Ils ont installé des piquets devant leurs entreprises : la plateforme de DPD (filiale de La Poste) du Coudray-Montceaux, l'agence Chronopost d'Alfortville, et l'agence d'Intérim RSI de Gennevilliers.

**La principale revendication dans ce conflit du travail est la régularisation des travailleurs en lutte des 3 piquets dans le cadre d'une négociation collective.**

Ces travailleurs intérimaires subissent depuis des années une surexploitation qui fait système. Les entreprises recherchent les travailleurs sans titre suite à la dégradation extrême des conditions de travail qu'ils ont imposées à leurs salariés.

Le ministre de l'intérieur, fin septembre, a reçu une délégation du seul piquet RSI, à l'initiative de Mme Faucillon, députée des Hauts-de-Seine, et 83 occupants de ce piquet ont reçu un récépissé avec autorisation de travail avec la mention « a demandé un premier titre de séjour portant la mention travailleur temporaire ».

**Cependant, aucune réponse n'a été donnée concernant les piquets des postiers sans-papiers de DPD et Chronopost, aucune réponse alors même que l'Etat est un actionnaire stratégique du donneur d'ordre qu'est La Poste. Malgré plusieurs manifestations et demandes d'audience, le ministère de l'intérieur n'a jamais reçu les représentants des grévistes de DPD et Chronopost, ni leurs soutiens syndicaux !**

### **La Poste, patron de combat contre les sans-papiers !**

Les Postiers sans-papiers se heurtent à un **refus total de La Poste de reconnaître ses responsabilités d'employeur** dans le système de sous-traitance en cascade mis en place dans ses filiales colis et logistique : chantiers et traitement des colis sous-traités par exemple à Derichebourg qui lui-même emploie les travailleurs sans titre par l'intermédiaire des sociétés d'intérim, dont la sienne propre (Derichebourg Intérim). Ajoutons que cela se fait avec des contrats de mission systématiquement d'une semaine, alors qu'il s'agit de postes pérennes.

Plus on descend dans la chaîne de sous-traitance, plus le tableau se noircit. Philippe Wahl, le PDG de La Poste, ne s'en cache pas. Il déclarait ainsi, en février 2021 devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale : **« La cohabitation dans une structure de salariés du groupe et de sous-traitants est une façon de tenir la concurrence. Tel est le cas de Chronopost ou DPD. Si les conditions sociales des facteurs étaient transposées sur tous les salariés de Chronopost, cette société disparaîtrait. »**

Au bout de cette chaîne, **il y a l'exploitation sans vergogne de travailleurs sans-papiers**, obligés de bosser avec des horaires de dingues, incompatibles avec l'usage des transports en commun, dont les heures supplémentaires (voire même une partie des heures tout court) ne sont pas payées, et dont les missions sont interrompues dès qu'ils réclament leurs droits.

Les travailleurs en lutte et leurs soutiens ont multiplié les mobilisations devant les sièges des directions de La Poste et de ses filiales, pour exiger que ces patrons sans vergogne assument leurs responsabilités de donneurs d'ordre ! A ce jour, ces patrons de la Poste campent dans le déni et le mépris, refusant totalement de reconnaître l'exploitation massive des travailleurs sans titre dans les filiales colis !

Le comble du cynisme, c'est que La Poste prétend s'en sortir en ayant rompu ses contrats avec Derichebourg, remplacé depuis juillet par d'autres sous-traitants dans les 2 agences en lutte (DPD Coudray-Montceau et Chronopost Alfortville). De ce fait, elle croit se laver les mains du sort des travailleurs sans-papiers laissés sur le carreau par cette manœuvre peu glorieuse.

## Le gouvernement doit régulariser !

La responsabilité du gouvernement, en particulier en ce qui concerne la Poste et ses filiales, est totalement engagée ! Comme actionnaire de référence de cette entreprise dont il contrôle le capital aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), **l'Etat n'ignore rien du système d'exploitation mis en place depuis des années !**

Une délégation des travailleurs en lutte et de leurs soutiens a été reçue au ministère du travail le 12 avril puis le 30 août dernier. Nous avons pu y exposer les éléments relatifs aux entreprises dans lesquelles travaillent les grévistes, ainsi que le rapport de l'inspection du travail en cours d'instruction dans l'Essonne qui fait état de la relation de travail d'une grande majorité des travailleurs de DPD dans l'entrepôt du Coudray Montceaux. **Ce ministère connaît parfaitement la situation** et les responsabilités des sous-traitants et des donneurs d'ordre. Il doit prendre toutes ses responsabilités pour faciliter une résolution du conflit favorable aux travailleurs victimes de ce système d'exploitation.

A ce jour, il n'en est rien, et nous attendons toujours des actes et décisions concrètes contribuant à la régularisation des occupants de piquets du Groupe La Poste.

**C'est pourquoi nous nous adressons à nouveau ce 29 novembre au ministère du travail, où nous demandons à être reçus, pour défendre la régularisation de l'ensemble des occupants des piquets de travailleurs sans-papiers en grève !**

## Régularisation de tous les sans-papiers !



Contribuez financièrement à la lutte :

- Piquet DPD le Coudray-Montceaux <https://www.cotizup.com/sanspapiersdpd>
- Piquet Chronopost Alfortville <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>